

Maîtrise d'Ouvrage

ALTAREA COGEDIM
44200 NANTES

Architectes

BARRE LAMBOT (Nantes)
FRES (Paris)
GRAINDORGE BOURBOUZE (Nantes)
METRA + Associés (Paris)

Bureaux d'études

IBA
AIA Management

Localisation

Loire Atlantique

Dates de livraison

Îlots A&B: 2018
Îlots C&D: 2019

Surface

27 000 m² Hab / 1 500 m² commerces

Activité

Construction

Secteur

Résidentiel et Tertiaire

Missions

Mission complète thermique et fluide, de l'esquisse à la réception des travaux
Acoustique de façade

Montant travaux

32,6 M€

Responsables POUGET Consultants

Vincent BRAIRE
Gilles GUYOT

En savoir plus

N° de dossiers

15M026 – 15M027
15M031 – 15M032

www.pouget-consultants.fr

contact@pouget-consultants.fr

nantes@pouget-consultants.fr

SARL au capital de 200 000 € - RCS : Paris B 438 181 869 (2001B10016) - Numéro SIRET PARIS : 438 181 869 000 35 - Code A.P.E. : 7112B - Numéro SIRET NANTES : 438 181 869 000 68



Focus

Sur l'ancien site de la société AXIMA à Nantes, ALTAREA COGEDIM, lauréat du concours lancé par l'aménageur (SAMOA) a retenu 4 cabinets d'architecture pour réaliser **4 programmes immobiliers** en parallèle. Le promoteur a souhaité faire confiance à ses partenaires habituels et a donc retenu **une seule équipe de BET** pour intégrer les 4 équipes. Nous sommes en charge des missions Thermique + Fluides + Acoustique de façade. Nous avons mis en place une **organisation interne** permettant de répondre qualitativement à cette charge de travail : 1 superviseur, 2 chefs de projets (2 îlots chacun), 6 techniciens d'étude.

L'objectif thermique est le respect de la **RT2012**, avec différents types de bâti suivant les programmes (béton, brique, ITI, ITE, ...).

La partie énergétique est le raccordement au **réseau de chaleur** à disposition dans le quartier.

Les bâtiments seront certifiés NF Logement

Notre mission consiste à proposer l'**optimum technico-économique** projet par projet, en phase avec les objectifs financiers et architecturaux. D'autre part nous avons un **regard croisé** entre les différentes équipes afin d'assurer une homogénéité dans les partis pris.